Mme Daudet est auprès de son mari. Ce dernier a reçu dans un lieu qui n'est pas très éloigné de la capitale, la visite de M. Maurras, ayant pu échapper à la filature dont il est l'objet. Toutes précautions ont été prises par la Sûreté générale pour que MM. Daudet et Delest ne puissent franchir la frontière, ce qu'ils n'ont nullement l'intention de faire, assurent leurs amis.

LE SYSTEME DE DEFENSE DU DIRECTEUR DE LA SANTE

Un de nos confrères parisiens qualifie de très importante une déclaration qui lui a été faite par M. Longot, directeur du cabinet de M. Barthou. Ce dernier lui a expliqué qu'il n'était pas exact — comme on l'a prétendu — que le libertaire Girardin, gréviste de la faim, eût été libéré sur un simple coup de téléphone. En réalité, quand la grâce du libertaire fut décidée, le directeur de la Santé en fut avisé téléphoniquement, mais le prisonnier ne quitta pas la prison avant l'arrivée des pièces nécessaires. Or, comme le cas de Girardin avait été évoqué comme susceptible d'avoir impressionné le directeur de la Santé à propos de l'ordre de libération de M. Daudet, notre confrère exprime l'avis que cette déclaration ébranle terriblement la thèse défensive établie par M. Catry : « Attendons-nous, ajoute-t-il, à voir les évènements lui donner des suites peut-être fort graves. »

M. SARRAUT CONFERE AVEC M. CHIAPPE

Paris, 27 Juin. — M. Albert Sarraut a longuement conféré, ce matin, au ministère de l'Intérieur avec M. Chiappe, préfet de police et M. Renard, directeur de la Sûreté générale.

MM. DAUDET ET DELEST RESTENT INTROUVABLES

Jusqu'à présent, ni le parquet ni le juge d'instruction, ni les services de police n'ont découvert l'endroit où se trouvent MM. Daudet et Delest, contre lesquels un ordre d'arrestation a été donné.

ON NE RECHERCHE PAS M. SEMARD

Paris, 27 Juin. — Cet après-midi, la Chambre des Appels correctionnels, présidée par M. Boucard, a examiné une requête présentée par M. André Berthon, au nom de M. Pierre Sémard, secrétaire général du parti communiste et demandant la mise en liberté de M. Sémard.

Au début de l'audience, le président L. Boucard fait observer que M. Sémard n'est pas là.

« Je le représente, répond Me André Berthon. »

L'avocat général Rateau s'oppose à l'admission de la requête. « Cette requête est sans objet, dit-il, et d'autre part, M. Sémard est en liberté actuellement. *Enfin on ne recherche nullement M. Sémard.* » Ces derniers mots produisent une certaine émotion. La Cour se retire pour délibérer sur ces conclusions.

Elle rejette le recours présenté par Me Berthon, estimant que cette requête est sans objet depuis que la Cour de Cassation a déclaré irrecevable le pourvoi.

UN ATTENTAT A MOSCOU CONTRE LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE LA GUERRE

Moscou, 27 juin. — M. Orloff, président du tribunal de la guerre pour le département de Moscou, a été blessé d'un coup de feu par un homme inconnu, dans les locaux du tribunal. Le criminel a été arrêté. Une enquête est ouverte pour établir son identité et les motifs qui l'ont fait agir.

Un coureur se tue en course sur l'autodrome de Monza

L'autodrome de Monza a fait sa réouverture. Dans une course, le coureur Franciosi, sur Tambda, a capoté et s'est tué; l'autre passager de la machine a été blessé.

Le Grand Prix Monza s'est disputé sur 50 kilomètres et le meilleur temps a été accompli par Maggi, en 21' 30" 2/5.

M. TARDIEU EN NORMANDIE

Trouville, 27 juin. — M. Tardieu, ministre des Travaux publics, venant d'Isigny en automobile, est arrivé à Trouville. Il a été reçu par la Municipalité et les sociétés locales à la Mairie, d'où il s'est rendu directement à un banquet de deux cent cinquante couverts, qui était offert par la ville et auquel prenaient part toutes les reines de France présentes aux fêtes.

M. Tardieu, après avoir remercié la Municipalité de son cordial accueil, a promis d'examiner attentivement les doléances exposées au sujet des ports de Trouville et de Deauville, qu'il doit visiter et de leur donner satisfaction dans la mesure du possible. Le ministre a quitté la salle vers 23 h. 30, pour se rendre à Deauville, où l'attendaient de nouvelles réceptions.

PERMISSIONS AGRICOLES

Conformément à la loi du 11 avril 1927, les permissions agricoles aux militaires ne sont accordées qu'aux fils de cultivateurs ou ouvriers agricoles ayant travaillé au moins un an sans interruption, dans une exploitation agricole avant leur incorporation.

La réunion extraordinaire du Conseil général du Nord

LUNDI 27 JUIN 1927

L'agrandissement des services hospitaliers du département L'assistance médicale gratuite

Le 6 mai dernier, lors de sa session ordinaire, le Conseil général du Nord décidait, vu l'urgence, de se réunir en session extraordinaire vers la fin juin, pour étudier les modifications susceptibles d'être apportées au fonctionnement de l'Assistance médicale gratuite.

Hier, les conseillers généraux se sont donc réunis pour régler cette question et celle des avances à consentir aux commissions administratives des hôpitaux du département, afin de permettre les agrandissements nécessaires à leurs besoins actuels.

On avait prévu de gros débats et, jusqu'à la séance de l'après-midi, on s'attendait à de sérieuses discussions. Mais, à la suite d'importantes mises au point, tout s'est arrangé et la séance s'est passée dans le plus grand calme.

L'importance du sujet principal — Assistance médicale gratuite — venait de la liaison entre les principes de cette assistance et ceux qui font la base des « Assurances sociales » actuellement à l'étude au Sénat.

SEANCE DU MATIN

AVANCES DU DEPARTEMENT AUX SERVICES HOSPITALIERS

La séance est ouverte à 11 h., sous la présidence de M. A. Potié, président, assisté de M. Demesmay, secrétaire.

Après l'appel des conseillers, M. A. Potié donne la parole à M. Mahieu pour la lecture des conclusions de son rapport sur les avances à consentir par le Département aux services hospitaliers.

Trois établissement sollicitaient ces avances: 1° Les Hospices de Saint-Amand, qui demandent 500.000 fr.; 2° La Ville de Denain pour la même somme; 3° L'hospice de Lisselles pour 138.730 francs.

Le dernier est éliminé, l'assemblée ayant décidé de n'accorder des avances — par suite de la situation financière difficile du département — qu'aux seuls établissements qui ne peuvent absolument pas arriver par eux-mêmes.

Quant aux hospices de Saint-Amand, aucun projet définitif n'ayant été établi, il ne pouvait rien leur être accordé cette année. Restaient donc les hôpitaux de Denain.

La question en général

M. Mahieu, rapporteur, établit le principe même des avances avec ou sans intérêts, de sommes que le Département lui-même doit emprunter. Faire actuellement des emprunts, c'est risquer de mettre le budget départemental dans une mauvaise posture. D'autre part, la Commission ne veut pas dépasser le chiffre de trois millions — et elle a décidé que le taux des avances devait être établi sur la base de 3 % — avec un délai de remboursement de 15 ans.

Si le Département ne dispose pas de crédits suffisants, il demandera les avances nécessaires à la Caisse Départementale d'avances aux communes.

Parlant de l'aide apportée par le département aux hôpitaux, M. Couteaux remarque que la question est bien du domaine départemental. Le Nord possède une organisation hospitalière de premier ordre, et c'est heureux, car les hôpitaux sont bien les meilleurs moyens mis à la disposition des blessés et des malades.

Il approuve donc, la décision prise par la Commission du budget, mais il souligne particulièrement la situation de l'arrondissement de Valenciennes, qui, avec sa caisse de secours des mines, aide non seulement l'ouvrier malade, mais également sa famille. Conséquence, de nombreux malades sont soignés dans les hôpitaux, hélas, trop petits. Malgré les efforts faits pour organiser des lits, la situation reste grave, et il y a urgence à apporter un remède. Ce sera chose faite grâce à la décision prise par l'assemblée générale de ce jour.

Mais quelle sera la situation lors de l'application de la loi sur les assurances sociales ?

M. Foucault proteste contre le taux des avances qu'il trouve encore trop élevé et les délais trop courts.

M. Loucheur explique la nécessité de maintenir le taux de 3 %, si l'on veut pouvoir prêter à nouveau.

M. Mercier propose de puiser dans les bénéfices des industries minières ou autres.

Finalement, le rapport est adopté.

Les hôpitaux de Denain

L'assemblée étudie alors la demande de crédit faite par les hôpitaux de Denain et vote le prêt de 50.000 fr. sollicité par ces services.

La séance est levée à 12 h. 15.

LA SEANCE DE L'APRES-MIDI

L'ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE

La séance est reprise à 15 h., et l'on passe à l'étude de l'assistance médicale gratuite.

M. Bourdon, rapporteur du 2° bureau, expose ce qui a été fait. Il donne lecture des entretiens qui ont eu lieu entre le 2° bureau et le Syndicat médical. Trois points ont été étudiés: 1° Assurer aux malades des soins normaux; 2° Combattre les abus; 3° Accordés aux médecins des honoraires suffisants.

En ce qui concerne ce dernier point, de sérieux arrangements sont intervenus; le ticket modérateur a été jugé indispensable; la visite a été fixée à 6 fr.; la consultation à 5 fr.

M. Bourdon, d'accord avec le 2° bureau, déclare que la loi des Assurances Sociales étant à l'étude et devant sortir à la fin de l'année, l'assemblée pourrait surseoir à l'organisation des diverses catégories qui avaient été prévues pour la nouvelle attribution des secours d'assistance médicale gratuite, et demande d'approuver le relèvement des honoraires sur les nouvelles bases, et le nouveau classement des produits pharmaceutiques à accorder par l'assistance médicale gratuite.

M. Couteaux proteste contre la prétention des abus soi-disant faits par les malades. Les organisations responsables ne peuvent abuser des dépenses qui leur incombent.

Quant à la création de ticket modérateur, n'est-ce pas les intéressés, c'est-à-dire les médecins qui, les premiers y ont intérêt ?

Enfin, le projet soumis à l'assemblée, est incomplet, et il ne semble pas possible, après un tel rapport, d'établir un règlement précis.

M. Maréchal signale ce qui se fait à Tourcoing en ce qui se rapporte aux honoraires accordés aux médecins.

M. Le Glay. — « Tous les maires ont été mis au courant du projet proposé, ce projet est antipathique. » D'autre part, la réglementation des médecins doit être faite honorablement.

M. Salengro donne son point de vue, puis approuve le redressement des honoraires et la prise de mesures susceptibles de donner satisfaction.

M. Degroote déclare que, contrairement à ce que disait M. Couteaux, les conclusions du rapport du 2° bureau sont bien précises et reprenant ces conclusions, les commente, les explique et demande une décision.

M. Waxin demande le maintien du statu quo, sauf en ce qui concerne l'augmentation des médecins.

M. Bourdon apporte des précisions et demande que l'assemblée accepte deux conclusions: 1° L'augmentation des vacations médicales; 2° La nouvelle nomenclature des produits pharmaceutiques.

M. Mahieu reprenant toute la question, la ramène à ces trois points: A. Modifications du règlement; B. Vacations médicales; C. Produits pharmaceutiques.

MM. Couteaux, Gouiaux, Inghels et Delcourt apportent leurs observations quant à la suppression de certains produits pharmaceutiques.

M. Mahieu insiste pour que l'on accepte la proposition du 2° bureau sur la nouvelle attribution des produits pharmaceutiques.

Tout le monde se met finalement d'accord.

M. Mercier proteste contre les honoraires des médecins, les frais d'accouchement, etc.

M. Salengro divise les médecins en deux catégories: Ceux qui gagnent largement et ceux qui végètent, suivant le genre de clientèle, et revenant à la question, propose que l'on fixe à 7 fr. la visite et à 4 fr. la consultation.

M. Mahieu voudrait que l'on maintînt 5 et 6 fr. pour conserver une juste balance entre les visites et les consultations.

M. Bourdon soutient M. Mahieu.

Puis les conclusions sur « 5 fr. et 6 fr. » sont adoptées, et la séance est finalement close. On laisse le soin à la loi sur les Assurances Sociales de régler les questions laissées en suspens.

M. I. Sa.

LE VIIe VOYAGE DES JEUNES A L'ETRANGER

L' « Union pour la France » organise son VIIe voyage de jeunes gens, du 1er au 13 août inclus, en Belgique. Il comprend seulement 70 places, au prix de 690 francs(chemin de fer et pension comprise), au départ de Paris et 590 francs au départ de Givet. Quelques places, à des conditions spéciales, pourront être accordées à des ecclésiastiques ou à des messieurs. Date extrême d'inscription: 8 juillet.

Demander les circulaires à M. l'abbé Guinchard, sous-directeur de l'Association des Facultés catholiques, 2, rue Volney, Angers, qui dirigera lui-même ce voyage, comme les précédents.

LE PARADIS BOLCHEVISTE

TROTSKI ET ZINOVIEV vont être expulsés du parti communiste

Une dépêche de Moscou confirme les bruits de la disgrâce de Zinoviev et de Trotski. Elle annonce, en effet, que le bureau central de la Commission de contrôle central du parti communiste de l'U.R.S.S., a pris la décision de soumettre à la première séance plénière du Comité central et de la Commission de contrôle central une proposition d'exclusion de MM. Zinoviev et Trotski du Comité central du parti communiste.

La raison invoquée est qu'ils ont violé, à plusieurs reprises, la discipline du parti et qu'ils font preuve d'une activité ininterrompue qui tend à jeter la division parmi les membres du dit parti.

Ce sont là des crimes qu'on ne pardonne pas en régime soviétique.

Les Soviets cherchent des crédits et n'en trouvent pas

A la veille d'une très forte échéance, les Soviets, qui n'ont plus d'argent, ne trouvent, par ailleurs, plus de crédits.

Ceux que lui fournissait en abondance l'Angleterre sont taris par suite de la rupture des relations diplomatiques; les banques allemandes refusent de financer le commerce dans les mêmes proportions que par le passé.

Et alors, enfin, curieuse ironie, les dirigeants de Moscou s'étaient retournés vers l'Italie fasciste. Celle-ci, à son tour, vient de leur faire connaître qu'elle ne leur accordera aucun crédit, même commercial. Les choses vont donc mal pour les Soviets, qui réalisent ainsi l'unanimité contre eux.

NOS AVIATEURS

LE CAPITAINE CHALLE
qui vient de gagner la Coupe Michelin

Les assemblées générales des Associations d'habitations à bon marché

Paris, 27 juin. — Sous la présidence de M. Georges Risler viennent de se tenir successivement, au Musée social, les assemblées générales des associations des offices d'habitations à bon marché, des sociétés de crédit immobilier (loi Ribot), des sociétés coopératives et anonymes, qui se sont terminées par le Congrès de l'Union nationale de tous ces groupements, dans lequel de nombreux vœux ont été votés à l'unanimité.

Les principaux sont:

La demande de retour au taux réduit de 2 %, en ce qui concerne les avances faites par l'Etat et la possibilité de vendre aux locataires, simples chefs de famille nombreuse, la maison individuelle qu'ils occupent, en les faisant bénéficier des subventions en capital ou en annuités.

Parmi les personnalités ayant pris part à ces réunions, on remarquait MM. les sénateurs Paul Strauss et Manceau; MM. Loucheur, ancien ministre; l'abbé Lemire, député et M. de Warren, de Lille.

Le Conseil supérieur des habitations à bon marché s'est réuni au ministère du Travail, aujourd'hui. Il a retenu la plupart de tous les vœux et approuvé les rapports de M. Risler et de M. Martin.

LES EMPLOYÉS INDELICATS

Un brigadier ambulant détournait les lettres

Cherbourg, 27 juin. — Un brigadier ambulant des P.T.T., nommé Charles Martin, a été arrêté à l'arrivée du train de Paris. Il a été trouvé porteur de quarante lettres destinées à des marins et détournées par lui. Il avait sur lui une somme de 30.000 francs, fruit, a-t-il dit, de ses économies.

Un chef de train dévalisait les bagages

Clermont-Ferrand, 27 juin. — Depuis quelque temps, des bagages disparaissaient presque journellement du train express de Clermont à Saint-Etienne. Le chef de train Léon Chaleil, 39 ans, vient d'être arrêté.

Une perquisition opérée à son domicile a fait découvrir un stock important de marchandises volées dans les trains, notamment de la lingerie fine et de la bijouterie et une liasse de valeurs de 50.000 francs. Chaleil dut avouer que, depuis cinq ans, il pratiquait le vol dans les trains. Sa femme a été également arrêtée pour recel.

Une réunion du Syndicat des Herboristes du Nord

Les membres du Syndicat régional des herboristes ont tenu, dimanche, à 14 h. 30, dans l'une des salles du palais de la Bourse, à Lille, une très intéressante réunion professionnelle à laquelle assistaient une soixantaine d'adhérents.

M. Lemeste, secrétaire général de la Fédération des herboristes de France, entretint l'assistance de la création à Paris, d'une école supérieure d'herboristerie, où les jeunes herboristes récemment diplômés peuvent aller achever et parfaire leur éducation professionnelle.

M. Mairie sollicite du conférencier quelques éclaircissements sur l'utilité de cette création et sur l'aide plus ou moins directe qu'elle était susceptible d'apporter aux herboristes de province.

M. Lemesle fit connaître que cette école n'était pas seulement réservée aux professionnels parisiens et pour preuve, déclara que, actuellement, 20 % des élèves étaient parisiens contre 80 % provinciaux.

Après quelques échanges de vues sur des questions professionnelles, l'assemblée s'est séparée vers 16 h. 30.

Le Congrès des Pharmaciens à Lille

La séance de clôture

Le congrès des pharmaciens a tenu dimanche, en la salle de la société industrielle, l'assemblée de clôture du congrès des pharmaciens de France.

On discuta de l'impôt sur les médicaments, du développement des études pharmaceutiques, de l'institution du diplome de docteur en pharmacie, des relations internationales du syndicat.

Divers vœux furent présentés, en particulier un vœu qui protestait contre la brusque rupture, par le ministère des Pensions, de la convention conclue avec les pharmaciens, pour la fournitures des médicaments aux réformés.

Le soir, un banquet fut servi à l'hôtel Carlton. On remarquait MM. Hudelo, préfet du Nord ; Debierre, sénateur ; des Rotours, Loucheur, Couteaux et Coutel, députés ; Catelet, recteur de l'Université de Lille ; Mgr Lesne, recteur des Facultés catholiques ; Vidal, médecin chef de l'hopital militaire, remplaçant le général Lacapelle etc.

Des toasts furent prononcés par MM. Hocqueghem, président du syndicat des pharmaciens ; Gérard, Barthet, Salengro, Debierre, Loucheur, Couteaux, Chatelet, Mgr Lesne etc.

A l'Association catholique des Pharmaciens

A l'occasion du Congrès qui vient de réunir, à Lille, un nombre imposant de représentants des pharmaciens français, le groupe régional de l'Association catholique des Pharmaciens a fait célébrer dimanche, en la basilique Notre-Dame de la Treille, une messe pour les membres vivants et défunts de l'Association et tout le corps pharmaceutique français. Cette messe fut dite devant une nombreuse assistance par M. le chanoine Pajot, curé de la cathédrale. Après l'Evangile, M. le chanoine Dutoit, vice-recteur des Facultés catholiques, en une allocution d'une haute tenue littéraire, fit ressortir l'importance du rôle social du pharmacien, tant au point de vue matériel qu'au point de vue intellectuel et moral.

Au cours de la cérémonie, Mme Edouard Levis-Joua au violoncelle, avec une technique impeccable, la « Rêverie » de Schumann et la « Romance à l'étoile », de Wagner et M. Louis Gruyelle, pharmacien, chanta avec beaucoup d'expression l' « Ave Verum » de Balthazard et un cantique à la Vierge. Ces artistes furent magistralement accompagnés à l'orgue par M. Henri Wallet.

LE FILS DU DIRECTEUR DE LA POLICE DE MADRID SE NOIE A SAINT-RAPHAEL

M. Santiago de la Caleja, fils du général directeur de la police d'Etat à Madrid, officier en second du vapeur espagnol « Orbe », ancré dans le port de Saint-Raphaël, rentrait à son bord, lorsqu'il buta contre un câble et tomba à la mer. Des matelots accoururent et réussirent à le retirer de l'eau, mais M. de la Caleja succomba peu après à l'hôpital, où il avait été transporté.

ON ATTENDAIT LE CERCUEIL D'UNE FEMME, ON REÇOIT CELUI D'UN CAPORAL SENEGALAIS

Grenoble, 27 juin. — A Vienne, devaient avoir lieu les funérailles de Mme Bon, apparentée à plusieurs familles industrielles et décédée à Marseille. Les parents et amis attendaient nombreux en gare. Quand on ouvrit le wagon plombé, qui amenait le cercueil, celui qu'on en tira portait l'inscription : « Caporal de Robineau, du 15° régiment sénégalais. »

La foule manifesta aigrement contre cette erreur d'expédition.

COURTES DÉPÊCHES

— On mande de Canton que sept communistes suspects auraient été arrêtés à Chamis, la semaine dernière, et exécutés.

— M. Stresemann, ministre des Affaires étrangères du Reich, venu recevoir le Prix Nobel de la paix, qui lui a été décerné, est arrivé à Oslo. Il a été reçu par le président du Conseil de Norvège, le ministre d'Allemagne et les membres du Comité Nobel.

— Le mariage de Mlle Simone Lopes-Joffre, belle-fille du maréchal Joffre, avec M. Jacques Laffillée, architecte en chef des monuments historiques, a été célébré à Paris.

— En Californie, cinq puits de pétrole ont été détruits par un incendie, près de Long-Beach. Plusieurs autres ont été endommagés. Les dégâts sont évalués à 1 million de dollars.

— A Stockholm s'est ouvert le Congrès de la Chambre de commerce internationale, en présence du roi, du prince héritier, de la princesse royale et des princes Eugène et Guillaume.

— Après la célébration d'une service funèbre à la Cathédrale de Varsovie, les cendres du poète Slonacki ont été transportées à la gare et le convoi funèbre est parti pour Cracovie.

— Le duc et la duchesse d'York, retour de leur voyage en Australie, sont arrivés à Londres. Le roi, la reine, le premier ministre et d'autres personnalités les attendaient sur le quai.

— On annonce de Batavia que 90 Chinois ont été arrêtés après une bagarre sérieuse sur une île, près de Riouw. Huit mineurs ont été enfermés.

— Un tremblement de terre, d'une durée de cinq secondes, accompagné d'un grondement souterrain, a été ressenti à Sébastopol et dans d'autres villes de la Crimée. Les murs de nombreux édifices ont été lézardés.

— M. Doumergue a offert lundi soir, un dîner, à l'occasion du Salon de 1927.

— L'Académie des Sciences a élu associé étranger, M. Torrès Quevedo, né en 1852, à Santander (Espagne). M. Torrès Quevedo est ingénieur des Ponts et Chaussées et membre de l'Académie des Sciences de Madrid.

VISITEZ LES GROTTES DE HAN et de Rochefort (Belgique). — La plus grande curiosité naturelle du monde. Forte réduction aux sociétés, écoles, etc. Renseignements et tickets : Maison du Livre, 21, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 60054

Les épreuves du baccalauréat ont commencé hier à Lille

Les épreuves du baccalauréat ont commencé lundi matin pour les examens latin-grec ou première partie et philosophie ou seconde partie. Le service a été assuré par les soins du doyen de la Faculté des lettres.

L'abstention d'un certain nombre de membres de l'enseignement secondaire n'a nullement retardé les épreuves et ne constitue pas un obstacle au travail du jury d'examen.

Un de nos confrères a publié, lundi matin, une lettre signée du président de l'Association des professeurs du Lycée Faidherbe, dans laquelle le signataire déclarait que les professeurs de l'enseignement secondaire avaient informé le recteur de l'Académie qu'ils renonçaient à siéger pour la session de juillet parmi les membres du jury et que les remplaçants des professeurs du Lycée Faidherbe ainsi défaillants, ne se recruteraient pas parmi leurs collègues du même établissement.

T. S. F.

RADIO F.T.T. NORD, A LILLE. — (Longueur d'onde, 286 m.). — Voici le programme du concert organisé pour ce soir mardi, à 20 h. 30, par « Radio Roubaix » :

« La Princesse Jaune », ouverture (Saint-Saëns), par l'Orchestre Radio-Roubaix. — « Le Tésor » (Benjamin Godard). « Nuages » (Alexandre Georges), par Mlle Boucher; — « La Main du Travailleur » (Amédée Prouvost); « Les Auberges » (Charles Dreyfus) et « L'Aimable Voleur » (Gustave Nadaud), par M. Goutamedt. — « Canzonetta » (Ambrosio), par M. Lecomte. — Petite Suite (Debussy), a) En bateau, b) Cortège, c), Menuet, d) Ballet, par l'Orchestre Radio-Roubaix. — « Les Origines de Roubaix », conférence par Me Diligent, des « Amis de Roubaix ». — Ballet du « Cid » (Massenet), a) Castillane, b) Andalouse, c) Aragonaise, par l'Orchestre Radio-Roubaix. — Toccata (Gedalge) : « Clair de Lune » (Debussy), par Mme Bulté-Carpentier. — Air des « Adieux à la Forêt » (Attaque du Moulin) (Bruneau); « J'ai pleuré en rêve » (Georges Hue), par M. Duforest. — Fantaisie sur « Lakmé » (Léo Delibes), par l'Orchestre Radio-Roubaix.

Avant le concert, causerie par M. Tibaut, vice-président de l'Association Astronomique du Nord, sur l'Eclipse du Soleil du lendemain 29.

TOUR EIFFEL. — Mardi 28 juin. — 19 h. 45 : Journal parlé.

20 heures : Concert de musique russe.

21 h. 15 : Université populaire par T.S.F. — M. le Dr Henri Daussat : Les agents physiques de guérison. — M. Paul Degouy : Souvenirs du Second Empire. — M. Georges Viet-Maxel : Histoire de la Révolution à nos jours. — M. Maurice Barre : La chimie moderne. — M. Paul Dermée : L'Europe comme unité littéraire. — M. Marc Fraysinet : Les Assemblées parlementaires en France.

RADIO-PARIS. — Mardi 28 juin. — 12 h. 30 : Radio-concert : Ne parle pas (Bucovich-Billaut). — Canzonetta (G. Brun). — Lied (Schubert). — Pastel (Paradis). — Chant hindou (Rimsky-Korsakow). — Castilla (Albeniz). — Premier mouvement de concerto (Hummel). — Petite suite (Debussy). — La Traviata (Verdi). — Monsieur Beaucaire (Messager-Salabert). — Andante du concerto (Harda). — Le Lac de Penie (Scherepine). — Elévation (Chaminade).

16 h. 45 : Radio-concert : Marche zingara, trio (J. Guiraud). — Sonate (Delvincourt). — Deux impromptus (Schubert). — Concerto en ré (Lalo). — Soir de Juin, trio (Maurice Reuschel).

20 h. 45 : Radio-concert : Gwendoline (Chabrier), opéra, sélection.

DAVENTRY. — Mardi 28 juin. — 11 heures : Big ben. Quatuor Daventry.

13 heures : Orchestre et chant.

BRUXELLES. — Mardi 28 juin. — 17 heures : Radio-diffusion de la matinée de danses.

18 heures : Emission spéciale : Cours de français donné par les professeurs de l'Ecole Berlitz.

19 h. 30 : Radio-chronique; journal parlé de Radio-Belgique.

20 heures : Radio-diffusion du concert donné à Anvers, par l'orchestre de la Société Royale de Zoologie, sous la direction de M. F. Alpaerts : Athalie (Marche guerrière des prêtres) (Mendelssohn). — Don César de Bazan, ouverture (Massenet). — Le Vaisseau Fantôme, sélection (Wagner). — Marche pour une fête joyeuse (Lazzari). — Le Roi de Lahore, ouverture (Massenet). — Adagio, allegro, molto, allegro con fuoco, de la 5e Symphonie du Nouveau Monde (A. Dvorak). — Romance en fa, pour violon et orchestre (Van Beethoven). — Souvenir de Vienne, valse de concert (J. Callaerts).

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DU NORD

(Section de Lille)

Audience du lundi 27 juin 1927

Présidence de M. Foucart

— Mours. — Pour outrage public à la pudeur, Louis De Ruyck, 42 ans, est condamné à un mois d'emprisonnement.

— Indésirable. — Pour infraction à un arrêté d'expulsion, Léon De Raeckneker, 41 ans, cameloot à Bruxelles, est condamné à huit mois d'emprisonnement.

— Pour vagabondage, Louis Laperre, 26 ans, est condamné à un mois d'emprisonnement.

— Vols. — Lucien Dehoux, 19 ans, manœuvre à Lille, rue d'Iéna, a dérobé dans la roulotte de Mme Desrumaux, marchande forraine, rue Saint-Luc, 62, à Lille, une somme de 3 fr., un pain et de la viande. Il est condamné à deux mois d'emprisonnement.

— Remi Verraeke, 30 ans, chauffeur à Roubaix, a dérobé du cuivre au préjudice des Etablissements « Les Huileries d'Odessa ». Il est condamné à quinze jours d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

— Exercice illégal de la médecine et de la pharmacie. — MM. Charles et Edmond Six, herboristes à Mouvaux, sont poursuivis pour exercice illégal de la médecine et de la pharmacie. Le Syndicat des Médecins et celui des Pharmaciens interviennent comme partie civile. Les reprochent aux inculpés d'avoir empiété sur les fonctions des pharmaciens en vendant des produits pharmaceutiques, et sur celles des médecins, notamment en visitant leurs clients à domicile.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

DERNIÈRE HEURE

BILLET PARISIEN

Les deux tendances du parti socialiste

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 27 Juin (Minuit)

Le Conseil national socialiste s'est séparé aujourd'hui, aux premières lueurs de l'aube, après le vote d'une motion ambiguë, qui s'efforce de concilier les deux tendances du parti: tendance nationale et tendance antinationale.

Aussi bien, ce n'est pas cette motion qui présente de l'intérêt pour le public. La controverse qui a mis aux prises les socialistes bolchevisants avec les modérés du parti est beaucoup plus propre à retenir son attention. Au cours de la discussion, les uns et les autres ont révélé le fond de leur pensée, mis en lumière les vrais mobiles qui les font agir. Les deux points de vue mis en présence se sont brutalement opposés et on a pu apercevoir la distance qui les séparait.

La scission du parti socialiste, grâce aux concessions faites par les représentants des deux tendances, a été évitée.

Il reste que le congrès a montré la fêlure qui existe dans le parti socialiste, dont l'unité est plus apparente que réelle.

Quel était l'objet principal des travaux du congrès? L'examen de la loi Paul Boncour sur l'organisation de la nation en temps de guerre.

Cette loi qui pourtant s'inspire si nettement, pour plusieurs de ses dispositions, de l'idéologie socialiste, est violemment combattue par une fraction importante du parti. Loi de défense nationale, elle ne peut être approuvée de tous ceux qui nient la nécessité de la défense nationale. Les communistes, hostiles à l'idée même de patrie, se refusent même aux encourager la défense du sol français, alors que les Soviets, dont ils proclamenet sans cesse les vertus, entretiennent une armée coûteuse. Mais cette contradiction ne les arrête pas. Quant aux socialistes, ils sont partagés entre le point de vue communiste et le point de vue de Jaurès, qui croyait devoir concilier l'internationalisme avec la défense nationale.

A la tradition de Jaurès, reprise par M. Paul Boncour, l'aile gauche du parti oppose une conception nettement antinationale.

En quoi les théories exposées par M. Maigret, par exemple, sont-elles moins dangereuses que les théories communistes?

R...

La Conférence navale de Genève

L'attitude du Japon

Londres, 27 juin. — On mande de Tokio à l'agence Reuter:

On croit savoir que le Gouvernement japonais a cablé à l'amiral Saito, à Genève, pour l'informer que le Gouvernement est prêt à envisager la proposition britannique relative à la discussion de la questions des « capitals ships », pourvu que la Grande-Bretagne n'entrave pas la discussion de la question des navires auxiliaires, qui doit être d'abord terminée.

CHAMBERLIN ET LEVINE ARRIVERONT JEUDI AU BOURGET

Le Bourget, 27 juin. — Les aviateurs Chamberlin et Lévine arriveront jeudi, à midi, au Bourget, venant de Rome.

UN AVION ANGLAIS transportant neuf personnes, se brise en atterrissant près de Croydon

Paris, 27 Juin. — On annonce qu'un avion anglais ayant à bord neuf passagers, parti du Bourget à midi, a dû atterrir près de Croydon vers 15 h., par suite d'une panne d'essence. Les passagers et le pilote sont indemnes, mais l'avion est complètement brisé.

LA MYSTIFICATION DE LA SANTÉ

L'INSTRUCTION

Paris, 27 juin. — Le juge d'instruction, M. Villette, chargé de l'information en usurpation de fonctions, ayant pour but de rechercher dans quelles conditions frauduleuses a été donné l'ordre de relaxer MM. Daudet, Delest et Sémard, a entendu cet après-midi M. Gard, chef standardiste au ministère de l'Intérieur, qui a déclaré:

J'ai pris mon travail à midi, et j'affirme que depuis ce moment jusqu'à 14 h. 50 ou 15 h., je n'ai pas été appelé téléphoniquement par le directeur de la Santé.

Du ministère non plus il n'a pas été demandé la prison de la Santé. Il n'est pas vrai non plus que les dépêches d'arrivée et de départ aboutissant au ministère de l'Intérieur aient été prises simultanément.

Tout au plus sept ou huit ont pu être employées en même temps. Ce jour-là, en effet, entre 12 h. 30 et 13 h., les journalistes, au nombre de sept ou huit, m'ont demandé de les brancher avec leur rédaction pour passer le compte-rendu du Conseil des ministrés.

Ce n'est qu'à 14 h. 50 que le directeur de la Santé m'a demandé de lui donner la Direction du service pénitentiaire. Je l'ai mis en communication avec le cabinet du secrétaire général, M. Augé. Je ne sais si c'est lui-même ou une de ses secrétaires qui a répondu à l'appareil. Ainsi, sur les trois communications téléphoniques que le directeur de la Santé doit avoir eues avec l'Intérieur, une seule est arrivée à sa véritable destination; la dernière, celle à l'adresse de la Direction pénitentiaire, je l'affirme.

Le juge a ensuite entendu M. Péchaut-Bonin, directeur du service des P.T.T., qui a expliqué qu'il était parfaitement possible, en gardant l'écouteur constamment à l'oreille, après un premier coup de téléphone, de recevoir par la suite, de son correspondant, toutes les communications que celui-ci demande et de se substituer ainsi à celui ou à ceux à qui sont destinées ces communications.

M. CATRY ENTENDU PAR M. BARTHELEMY

Paris, 27 juin. — M. Barthélémy, commissaire divisionnaire, s'est rendu au début de cet après-midi à la prison de la Santé, pour faire préciser à M. Catry certains points de sa déclaration relativement aux faits qui se sont déroulés samedi, entre 12 et 14 heures.

M. Catry a refait la déclaration qu'il avait faite avant-hier à M. Villette, juge d'instruction, en situant certains points de détail.

—, M. Daudet, a-t-il dit, m'a donné l'accolade, mais je n'ai nullement trinqué avec lui, ainsi qu'on l'a raconté. M. Daudet donna aussi l'accolade à son gardien. Je le priai de se hâter. « Ah oui, on craint des manifestations, a dit alors M. Daudet, mais on a tort, j'ai assez d'autorité sur mes amis, je réponds d'eux. », et MM. Daudet et Delest descendirent. Un de leurs amis arrivait avec une voiture, leur apportant des fruits. La même voiture devait ramener Mme Daudet à 13 h. 30; il n'y eut donc pas besoin de chercher un taxi, c'est celle-là qui emmena les deux libérés. Puis, ce fut le tour de M. Sémard, que je dus faire également hâter. Il refusa une voiture et s'en fut à pied. J'en trouverai bien une en chemin, dit-il. Les opérations terminées, je demandai à nouveau le ministère de l'Intérieur pour rendre compte des faits. « C'est fait, dis-je, il n'y a eu aucun incident. »

— Je vous félicite, c'est très bien, me répondit une voix grave.

Du premier coup de téléphone au deuxième, trois quarts d'heure s'étaient écoulés.

Comment ayant été branché avec l'Intérieur la première fois qu'il l'avait demandé ou du moins ce qu'il croit être l'Intérieur, avait-il pu être remis avec la même personne trois quarts d'heure après?

LES MESURES PRISES EN CAS D'ARRESTATION DE MM. DAUDET ET DELEST

Paris, 27 juin. — M. Scherdlin, procureur de la République, a fait appeler à son cabinet M. Lacambre, directeur de la police judiciaire. A la suite d'un entretien qui a duré un quart d'heure, le directeur de la police judiciaire a aussitôt convoqué dans son cabinet M. Barthélemy, commissaire à la police judiciaire, l'inspecteur principal Bethuel et plusieurs inspecteurs.

Des mesures ont été envisagées au cas d'une arrestation éventuelle de MM. Léon Daudet et Delest.

LES INTERPELLATIONS M. Uhry

Paris, 27 juin. — M. Uhry a déposé aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, la demande d'interpellation qu'il a annoncée au Conseil national socialiste. Le texte n'en est pas encore définitivement arrêté, mais elle portera sur les résultats de la politique de répression du Gouvernement et les incidents de la prison de la Santé.

M. Ernest Lafont

Paris, 27 juin. — M. Ernest Lafont, député socialiste-communiste, a demandé à interpeller le Gouvernement sur l'évasion de M. Léon Daudet. Cette interpellation porte, selon le libellé communiqué par M. Ernest Lafont: « Sur les facilités nouvelles données depuis quelque temps pour entrer et sortir